



Chèque perdu et encaissé sur un compte inconnu

Par **Rouliette**, le **19/06/2014 à 17:33**

Bonjour,

mon ami a reçu un chèque de 400€ de son employeur le 1 avril dernier. (et ce n'est pas une blague). Il travaille à Paris mais son agence bancaire est en Bretagne. En voulant assurer l'envoi de ce chèque il est passé par une caisse d'épargne de Paris pour qu'ils envoient ce chèque en interne en Bretagne. Mais il n'a jamais été crédité sur son compte, par contre il a été débité du compte de son employeur.

Impossible donc de redemander cette somme l'employeur.

Ca fait maintenant plus de 2 mois, et ni la caisse d'épargne (banque de mon ami) ni la société générale, émettrice du chèque, n'arrive à savoir où cet argent a atterri..

Nous nous sentons aujourd'hui "balladés" par les banques et nous n'arrivons pas à récupérer cet argent.

J'aimerais savoir dans ce cas présent quels sont les recours juridiques envisageable. Doit-il porter plainte? ou existe-t-il un autre moyen pour les secouer et récupérer au plus vite cet argent?

Merci par avance pour vos réponses!

Par **louison123**, le **19/06/2014 à 17:57**

Votre ami a quand même eu un bordereau de remise de chèque non ?

Concernant le chèque, bien sur que la banque de son employeur peut savoir via l'EIC (Echange d'Images Chèques : ce n'est pas la photo du chèque mais la signature numérique) et le SIT (système interbancaire de télécompensation)

Par **Rouliette**, le **19/06/2014 à 18:25**

Eh bien il n'a pas eu de bordereau mais une simple photocopie recto du chèque avec, ajouté à la main, "reçu le 01/04/2014, Les Lilas", j'ai toujours trouvé ce papier un peu... léger; voir louche... Ceci dit, depuis on lui a envoyé la photo du verso de ce même chèque où il a apposé son nom, sa signature, ainsi qu'un numéro de compte le jour où il l'a déposé. Un faux numéro de compte, par ailleurs, car il a fait la grosse erreur de mettre son identifiant bancaire à la place... De plus aujourd'hui on ne sait même pas où ce chèque a été envoyé puisque la

banque en Bretagne affirme qu'elle ne l'a jamais reçu. Quant à la banque de l'employeur: elle nous a donné la photocopie du verso du chèque mais sans nous dire où est passé l'argent. Depuis quelques semaines tout est à l'arrêt, ça n'avance pas et il on ne lui donne aucune réponse ni solution.

Par **Fan_tomas**, le **18/07/2014** à **21:04**

Quand vous avez un problème de détournement de chèque avec certaines agences de la CEP. Adressez-vous au Président de la Commission Bancaire (Banque de France), vous ne serez pas le premier...

Par **Rouliette**, le **19/07/2014** à **15:29**

Merci pour vos réponses. Nous avons du taper du poing sur la table, et après pas mal d'acharnement l'argent a été rendu. Mais non sans mal! En fait les choses se sont réglées assez vite dès que nous avons menacé de nous saisir du médiateur de la caisse d'épargne... Après 3 mois où elle nous certifiait qu'elle ne pouvait rien faire, la banquière a immédiatement fait le nécessaire pour régler le problème dès que nous avons évoqué le médiateur. 15h après l'argent a été rendu!